

Reportage d' « Envoyé Spécial » sur le micro-crédit, Babyloan souhaite réagir

Date 20/05/2009
Author Arnaud Poissonnier
Source Babyloan

Le reportage sur le micro-crédit, diffusé dans l'émission Envoyé Spécial du 14 mai 2009 sur France2, porte un jugement particulièrement acerbe sur le micro-crédit et ses fondateurs en Inde et au Bangladesh. En partant de cas particuliers, le reportage ternit gravement l'image de la microfinance. Il nous paraît donc utile d'apporter les précisions qui suivent.

Les IMF sont-elles trop chères ?

Les IMF délivrent des micro-crédits à leurs bénéficiaires moyennant des taux d'intérêt de 15 à 40% l'an. Ce niveau élevé s'explique par différents facteurs et n'entache en rien la vocation et l'objet social des IMF : la réduction de la pauvreté.

Comme dans tout secteur, si les institutions de microfinance travaillent gratuitement, le système n'est pas viable. Si elles disparaissent, le système s'écroule et 130 000 000 de bénéficiaires et leurs familles de par le monde risquent de retomber dans la pauvreté. Il ne leur resterait alors qu'une solution : recourir aux usuriers, les banques refusant d'accorder des prêts, ce qui leur coûterait alors 100 à 300% par an (là est l'arnaque), quand ce n'est pas l'enrôlement dans de nouvelles formes d'esclavage.

Ce que les détracteurs n'évoquent pas non plus, c'est que les banques commerciales des pays en développement prêtent à ceux qu'elles considèrent comme dignes d'être leurs clients à des taux à peine moins chers que ceux du micro-crédit (de 20 à 30% moins cher tout au plus).

Par ailleurs, une IMF doit trouver l'argent qu'elle re prête à ses bénéficiaires. Elle emprunte donc, elle aussi, auprès de financeurs locaux et internationaux ce qui actuellement lui coûte entre 6 et 12%. Elle doit aussi prendre en compte dans sa facturation le coût de l'inflation qui représente un taux annuel de 5 à 10%.

En plus de ces coûts, que l'IMF ne peut que refacturer à ses clients, elle a aussi des coûts de fonctionnement importants. Pourquoi ? L'IMF délivre une multitude de petits crédits à de très nombreux bénéficiaires. Quand un banquier français passe une heure pour délivrer un crédit de 10 000€, l'agent de crédit de l'IMF va, lui, délivrer 200 crédits de 50€ sur le terrain, un temps considérable et une charge de travail 200 fois plus grande.

La banque française, une fois le crédit signé, reçoit ses remboursements tous les mois par prélèvements sur un compte. C'est simple et peu onéreux. Quant à l'agent de crédit, salarié de l'IMF, il va toutes les semaines voir ses 200 clients pour se faire rembourser 1 ou 2€, une charge et un coût colossal. Les échanges d'argent se font en cash. Le coût de la sécurité est donc élevé.

L'agent de crédit passe 20 à 40 % de son temps à former ses nouveaux bénéficiaires (gestion, comptabilité, etc.) pour qu'ils pérennisent leur activité et ne sombrent pas de nouveau dans la pauvreté. **L'accompagnement social des bénéficiaires est un volet essentiel de l'activité des IMF.** Elles organisent par exemple des ateliers de formation à la gestion, de sensibilisation à la santé ou encore de discussions entre femmes, favorisant l'expression en groupe et l'empowerment (renforcement des capacités). Il est trop facile de réduire la microfinance à de simples transactions financières. Pourquoi ne parle-t-on pas du BRAC, la plus grosse ONG de microfinance bangladaisienne, si réputée pour son approche sociale ?

L'addition de toutes ces contraintes oblige les IMF à facturer des taux d'intérêt élevés pour couvrir leurs coûts. La microfinance coûte malheureusement très cher. Et pourtant encore aujourd'hui 90%

des IMF perdent de l'argent, malgré les recommandations expresses des instances internationales de régulation de la microfinance qui les poussent à équilibrer leurs comptes pour pérenniser leur aide et ne pas disparaître.

Nous condamnons, comme il se doit, les quelques dérives qui ont pu être constatées dans le monde tels que l'on déjà fait par ailleurs Maria Nowak ou le Professeur Muhammad Yunus.

Les IMF génèrent-elles des phénomènes de surendettement contraires à leur vocation sociale ?

Les problèmes du surendettement et de la cavalerie (emprunter pour rembourser) sont des phénomènes connus depuis des années en microfinance. C'est ainsi que les pays qui ont les premiers libéralisé et permis le développement de la microfinance se retrouvent parfois en situation d'hyper concurrence avec des effets potentiellement néfastes. Quelques pays sont ainsi localement touchés par ces phénomènes. On peut notamment citer certaines zones d'Inde, du Bangladesh ou encore du Maroc.

N'oublions tout de même pas que c'est cette même concurrence qui est à l'origine de la baisse très sensible des taux ces dernières années. Les bénéficiaires Bangladeshis paieraient encore aujourd'hui des taux de 30 à 40% et non à 20% si le développement des IMF n'avait pas été aussi important. Il s'agit là d'un facteur que ces reporters ne pouvaient occulter...à moins qu'ils l'ignorent ou qu'ils aient préféré n'en point parler!

Il est cependant clair qu'au-delà de cet effet bénéfique, la concurrence peut engendrer des conséquences dangereuses. Le surendettement en est une. Des bénéficiaires sont d'autant plus sollicités par certaines IMF qu'ils ont prouvé leur solvabilité par les prêts qu'ils ont préalablement remboursés à d'autres IMF. Souvent, les nouvelles demandes de micro-crédit proviennent des bénéficiaires eux-mêmes, y compris pour des objets de consommation. Les sollicitations de certaines IMF s'étendent de fait à ces utilisations plus controversées que sont les micro-crédits personnels non assis sur le développement d'une activité professionnelle et sujets, par nature, à accentuer l'endettement de leurs bénéficiaires. Pour nous, les micro-crédits ne doivent être accordés, comme c'est généralement le cas, que pour le développement ou la création d'activités professionnelles. En aucun cas ils ne doivent être assimilés et utilisés comme des crédits à la consommation.

Mars 2009, Fès au Maroc, nous rencontrons les IMF locales. **Là-bas, le micro-crédit s'est également considérablement développé, favorisé par la réglementation qui a accrédité 13 IMF !** A Fès, 5 d'entre elles sont en concurrence. Les phénomènes de surendettement et de cavalerie s'y multiplient. Preuve que ces phénomènes sont directement liés. Le taux d'impayés a sensiblement augmenté ces derniers mois atteignant près de 5% en moyenne. La concurrence n'explique pas tout, la croissance très rapide des IMF les confronte aussi à des questions de gouvernance et d'efficacité qu'elles n'avaient pas imaginée au préalable. Ces exemples tendent à montrer que les dérives dont nous parlons résultent plus d'une multiplication locale non contrôlée et régulée du nombre des IMF que d'une transformation de celles-ci en monstres d'un nouveau genre.

Ces phénomènes sont-ils généralisés ? En aucun cas. En un saut de puce, autre pays, autres mœurs : la Tunisie. Ici point de concurrence, point de cavalerie ni de surendettement, une seule IMF agréée : Enda Inter Arabes. L'atmosphère y est sereine, le taux d'impayés quasi nul. **Il est de très nombreux pays où ces dérives n'existent pas et laisser penser que certains travers de la microfinance sont une généralité est fondamentalement excessif.**

Ces exemples tendent à montrer que les dérives dont nous parlons résultent plus d'une multiplication locale non contrôlée et régulée du nombre des IMF que d'une transformation de celles-ci en monstres d'un nouveau genre.

Ces quelques dérives sont connues et ne sont que le fruit d'un développement trop rapide de la microfinance dans certaines régions. Elles ne peuvent évidemment être acceptées et les conséquences qu'elles engendrent parfois ne sont pas tenables au regard des objectifs sociaux de la microfinance.

Mais les solutions sont connues et ne devraient pas tarder à suivre. Quelles sont-elles ? La plus importante est la « Centrale des risques ». A partir du moment où le système organise un fichier centralisé d'emprunteurs ou de défaillants, le risque de cavalerie et de surendettement se trouve sensiblement réduit. C'est l'option retenue par les quatre plus importantes IMF marocaines, et qui devrait être généralisée à l'ensemble d'entre elles prochainement. La consolidation du marché, que beaucoup appellent de leurs vœux, devrait également contribuer à réduire ces phénomènes. Le rapprochement formel ou informel des IMF entre elles, favorisant l'échange d'informations et la rationalisation des process, pourrait limiter ces phénomènes.

Il est tellement simpliste de condamner et de bannir la microfinance par l'exacerbation de ses défauts de jeunesse et les effets pervers de son succès dans certaines zones. Son développement doit être sans conteste plus régulé mais ne doit en aucun cas être remis en cause en tant que formidable outil de progrès social pour des centaines de millions de personnes de par le monde.

Babyloan :

Babyloan propose aux internautes de prêter gratuitement aux IMF les ressources nécessaires au financement des bénéficiaires qu'ils veulent parrainer, soit une économie de coût pour l'IMF de 6 à 12%.

Babyloan est un projet de solidarité et vise à nouer des partenariats avec des IMF de taille moyenne, non adossées à des banques, et pour qui **la vocation et l'objectif social sont des critères essentiels**. Ces partenariats sont très contrôlés et soumis à des audits et des analyses de la part d'un comité de sélection composé de professionnels du secteur. De nombreuses visites sur le terrain, impromptues et régulières, confortent ces choix et garantissent la fiabilité, le sérieux et le professionnalisme de nos IMF partenaires.

Nos contrats avec les IMF partenaires prévoient par ailleurs la possibilité d'une négociation annuelle du taux qu'elles refacturent à leurs clients. Dans la mesure où nous les refinançons presque gratuitement, elles peuvent en effet baisser leur taux. **Voilà l'une de nos raisons d'être, en plus de l'innovation majeure qu'est celle de la solidarité par le prêt.**